La microchirurgie innovante du dos

Bilan semestriel du contrat de liquidité VEXIM contracté avec Invest Securities

Toulouse, le 6 janvier 2014 - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, publie ce jour le bilan semestriel du contrat de liquidité, contracté avec Invest Securities et conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision AMF du 21 mars 2011.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité en date du 31 décembre 2013 :

- 8 782 titres de VEXIM ;
- 123 115,41 euros.

Il est rappelé lors du dernier bilan semestriel au 30 juin 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 10 371 titres de VEXIM ;
- 104 640,45 euros.

A propos de VEXIM, LA microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux, créée en février 2006. Elle s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour le traitement des pathologies traumatiques du rachis. Bénéficiant du soutien financier des actionnaires historiques, Truffle Capital[1] et Banexi Ventures Partners, ainsi que d'aides publiques OSEO, VEXIM a conçu et commercialise le SpineJack®, un implant unique capable de redonner à une vertèbre fracturée sa hauteur initiale et restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. La Société compte actuellement 50 employés. Elle dispose de sa propre force commerciale en France, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse et Royaume-Uni ainsi que de distributeurs notamment en Turquie, Argentine, Inde, Taiwan, Belgique, Afrique du Sud et dans les pays suivants où l'enregistrement du produit est en cours : Mexique, Brésil, Colombie, Venezuela, Chili, Equateur et Pérou. VEXIM est cotée sur NYSE Alternext à Paris depuis le 3 mai 2012.
Pour de plus amples informations, visitez : www.vexim.com

SpineJack®[2], implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

Le caractère révolutionnaire du SpineJack® consiste dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, restaurer l'anatomie optimale du rachis et assurer ainsi le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient ainsi que la neutralisation de la douleur. Grâce à un ensemble d'outils perfectionnés, l'application des implants au sein de la vertèbre s'effectue par voie mini-invasive, sous contrôle radiographique, et en environ 30 minutes, permettant le retour à domicile du patient rapidement après l'intervention. La gamme SpineJack® est composée de 3 implants en titane avec 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95% des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack® bénéficie du soutien des experts scientifiques internationaux du domaine du rachis et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

---

[1] Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est un acteur européen incontournable du capital-risque qui investit et se consacre à la construction de leaders technologiques dans les domaines des Technologies de l'Information, des Sciences de la Vie et de l'Energie. Truffle Capital gère 550 M€ via des FCPR et des FCPI, ces derniers offrant des réductions d'impôts (les fonds sont bloqués de 7 à 10 ans). Pour plus d'informations, visitez www.truffle.fr et www.fcpi.fr.

[2] Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.

Contacts

VEXIM

Vincent Gardès
Directeur général
Tél. : 05 61 48 48 38
investisseur@vexim.com

*New***Cap.**
Communication financière
et Relations Investisseurs
Dusan Oresansky /
Emmanuel Huynh
Tél. : 01 44 71 94 92
vexim@newcap.fr

Alize RP
Relations Presse
Caroline Carmagnol
caroline@alizerp.com
Tél. : 06 64 18 99 59
Christian Berg
christian@alizerp.com
Tél. : 01 70 22 53 86

- **Libellé :** VEXIM
- **Code ISIN :** FR0011072602
- **Mnémonique :** ALVXM